**LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR UN DIVORCE OU UNE SEPARATION (PACS, concubinage)**

**ETAT CIVIL**

* Copie du livret de famille
* Copie des cartes d’identité des époux
* Copie du contrat de mariage
* Coordonnées des époux (adresses postales, n° de téléphone, adresses email)
* Professions des époux
* Copie d’une donation entre époux
* Testament

**PROCEDURE**

* Coordonnées des avocats
* Type de procédure : consentement mutuel ou judiciaire
* Eventuelles pièces de procédures : ordonnance de non-conciliation, requête, jugement…
* Date des effets du divorce / Date de séparation effective

**ACTIFS**

* Avoirs bancaires (coordonnées des établissements bancaires et numéros)
* Propriétés : actes notariés des biens acquis avant ou pendant le mariage et éventuel avis de valeur
* Véhicules : cartes grises et avis de valeur
* Références des contrats d’assurance-vie
* Dernier relevé d’épargne salariale, d’épargne entreprise ou d’épargne retraite
* Statuts mis à jour des sociétés et trois derniers bilans (SCI, SARL, SCP)
* Fonds de commerce
* Coordonnées de l’expert-comptable
* Toutes pièces justificatives des donations et successions recueillies par chaque époux
* Toutes pièces justificatives de sommes détenues avant le mariage

**PASSIFS**

* Tableau d’amortissement des emprunts et de tout passif en cours
* Charges mensuelles (loyer, impôts, autres…)

**EVALUATIONS**

Pour les biens immobiliers que vous détenez, des estimations devront être établies. Notre service de négociation pourra éventuellement s’en charger dans le cadre de votre procédure de divorce ou de séparation.

Service Négociation

Brigitte LE SCOUR / brigitte.lescour.29027@notaires.fr/ 02.98.80.96.14 -06.80.07.24.12